



Séance Plénière d'installation
16 janvier 2018

**Seconde intervention de Patrick TASSIN,
Président du CESER Grand Est**

Remerciements

Seul le prononcé fait foi

Cher-e-s Collègues,

Je vous remercie de la confiance que vous venez de me renouveler pour piloter ce nouveau CESER, avec les six Vice-Président-e-s qui seront élu-e-s tout à l'heure, pour la période de trois ans qui s'ouvre puisque nos instances seront toutes à renouveler début 2021.

Merci à celles et ceux qui ont voté pour le représentant d'une organisation syndicale de salariés.

Merci à celles et ceux qui ont voté pour la personne, au-delà de l'étiquette que je porte et qui ne croise pas forcément leurs convictions.

Merci à vous qui vous êtes exprimé, non pas pour une étiquette syndicale, même pas pour une personne, mais bel et bien pour une vision de ce que doit être un CESER qui porte une parole forte et claire, qui n'est là que pour servir le bien commun.

Merci à vous toutes et tous, qui avez accepté d'intégrer cette noble assemblée, qui doit encore grandir, qui va devoir travailler dans l'intelligence collective, la clairvoyance, qui va exiger encore plus de qualité et de rigueur dans ses productions.

Permettez-moi tout de même de remercier plus particulièrement mon organisation syndicale, la CGT, qui m'a désigné pour siéger parmi vous, et qui me permet de consacrer l'intégralité de mon temps, et même plus, pour accomplir la responsabilité que vous m'avez collectivement confiée.

Cette élection, je la dédie à Jules, meilleur ouvrier de France, devenu enseignant, un ami de longue date avec qui j'ai cheminé plusieurs décennies dans mon organisation syndicale, et dont les obsèques se sont déroulées samedi dernier.

Et je la dédie également aux anciens membres du CESER, qui siégeaient parmi nous jusqu'en décembre dernier, qui ont été amené-e-s à quitter notre assemblée après lui avoir donné beaucoup de temps. Ils sont nombreux et nombreuses encore aujourd'hui, à nous observer au balcon, et je les salue tout particulièrement.

Après l'expérience des deux années passées, j'ai pleine conscience de nos défis, qui seront parfois rudes. Mon rôle sera d'abord de faire en sorte que, ces défis, nous les relevions tous ensemble, quelles que soient nos origines, nos professions, nos façons de penser, nos orientations syndicales ou associatives.

C'est justement cette très grande diversité dans la composition du CESER, cette capacité de confrontations dans la sérénité qui devra transcender nos travaux, cette richesse exceptionnelle, qui font que nous serons en capacité de relever les défis que nous avons face à nous.

Monsieur le Président,

A l'occasion de l'une de nos rencontres qui a suivi votre élection à la Présidence du Conseil régional, je vous ai dit que votre assemblée n'exploite pas assez le CESER.

Pour un syndicaliste, demander plus d'exploitation, avec un budget qui aura, à notre demande, baissé de plus de 30% en deux ans, est tout de même assez rare pour être souligné.

Monsieur le Président, trop de délibérations importantes ont été prises par le Conseil régional, ces deux dernières années, en échappant totalement à la réflexion et aux avis du CESER.

Il arrive, trop souvent, que nous ignorons totalement certains projets de délibérations avant qu'elles ne soient soumises à votre assemblée.

Certes, nous sommes saisis des affaires budgétaires, des contrats et schémas. Mais je pense que le CGCT prévoit plus que ça, notamment en ce qui concerne les orientations générales dans tous les domaines sur lesquels le Conseil régional est appelé à délibérer sur ses compétences.

Il n'est pas question, ici, pour moi, de faire du juridisme qui serait d'ailleurs mal venu. Il est bien question, pour nous, de mieux partager, avec vous et votre assemblée, tous les éléments de la construction de cette région Grand Est.

Il ne faut donc pas se limiter aux saisines obligatoires telles que vues, de manière très restrictive, dans notre Région.

Monsieur le Président,

Vous le savez, nous sommes aussi disponibles, y compris pour élaborer des dossiers et faire des préconisations avec notre regard de socioprofessionnel-le-s, sur des sujets préalables à la réflexion même des élu-e-s et services.

Outre les saisines obligatoires, nous sommes donc disponibles pour répondre à des saisines non obligatoires, qui nécessitent du temps de réflexion, du temps pour se rapprocher des organisations et personnalités de la société civile concernées, pour nous forger une opinion et pour formuler des préconisations qui n'enfoncent pas des portes ouvertes.

Mes échanges avec vous, particulièrement dans la dernière période, me rendent confiant quant à cette évolution souhaitée que vous m'avez dit avoir entendue.

Monsieur le Président,

Vous mettez, à notre disposition, les moyens humains, matériels et financiers sur lesquels nous nous sommes accordés.

L'équipe que vous mettez à notre disposition, qui a été trop bousculée, de manière anarchique, ces deux dernières années, et qui a sans doute trop souffert, va maintenant, et dans les semaines à venir, parvenir à une dimension qui devrait nous permettre de travailler dans de très bonnes conditions, et je vous en remercie, en son nom et au nom des membres de notre assemblée.

Cher-e-s Collègues,

Nous sommes la seconde assemblée régionale, aux côtés de celle du Conseil régional.

Nous sommes consultatifs, mais nous sommes là notamment pour éclairer les élus régionaux, avec un regard particulier, celui des acteurs régionaux que nous représentons.

Nous sommes aussi là pour produire de la connaissance, par exemple sur la conjoncture, la prospective, par des études, des analyses.

Notre parole est celle de la société civile organisée au niveau régional, reposant sur nos connaissances et expériences individuelles et collectives. Notre parole n'est donc pas celle que l'on trouve dans les dossiers d'experts patentés, sur internet, sur Wikipédia ou ailleurs.

Notre parole doit être forte. Pour cela, elle doit être construite collectivement, collégialement. C'est ce que nous dit notre règlement intérieur.

Le travail que nous allons mener va se traduire sous la forme d'avis, de rapports, de tableaux de synthèse, parfois imposants, rédigés par vous-mêmes, les membres du CESER et non par des services.

Cher-e-s Collègues,

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait que, sans l'équipe mise à notre disposition, sans les chargé-e-s de mission, rien n'est possible pour le CESER.

Chaque membre de cette équipe a une expertise propre qui doit enrichir nos réflexions et faciliter nos travaux.

Mais, si elles et ils nous sont indispensables, si elles et ils vont donner beaucoup pour que nos travaux se déroulent qualitativement dans les meilleures conditions, l'engagement personnel de chacune et chacun d'entre vous, quelle que soit votre place dans ce CESER, sera considérable et primordial.

Cela étonnera sans doute un certain nombre d'entre vous, particulièrement les nouveaux collègues, mais, au CESER, vous n'êtes pas dans un mandat traditionnel.

Ici, à toutes et tous, on va vous demander beaucoup de temps, et de disponibilité, avec un calendrier en partie fixé annuellement, mais seulement en partie.

Vos organisations, qui vous ont proposé de siéger au CESER, le savent, puisque je leur avais adressé un courrier au printemps dernier pour les alerter sur la disponibilité indispensable, de même que sur la nécessaire connaissance des domaines que nous allons traiter dans cette assemblée.

C'est, en moyenne, l'équivalent d'une journée par semaine, répartie de manière très inégale tout au long de l'année, en lecture, écriture, travaux personnels et réunions, que nous allons vous demander de mettre à la disposition de notre assemblée.

Si nous allons nous atteler à faire en sorte que nos travaux se déroulent dans la joie et la bonne humeur, il va donc falloir retrousser nos manches, collectivement, mais aussi individuellement.

J'y reviendrai tout à l'heure.

Merci encore à vous.